



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 24 septembre 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 16 septembre 2026

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 85
Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de présents participant au vote : 67
Nombre de procurations : 16

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Catherine MINAUX	Madame Brigitte POPARD
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Nouredine ACHERIA
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Christian DUCHANGE	Monsieur Philippe NEYRAUD
Madame Céline TONOT	Madame Claire TOMASELLI	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Jordane GALLOIS	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Frédéric GOULIER	Madame Christine MARTIN	Madame Isabelle BARDIN
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Nathalie BERTILLON
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Marien LOVICH	Madame Brigitte CHAVANCE
Monsieur François DESEILLE	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Maël SZABELSKI	Madame Valérie GRANDET
Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Denis GUVENATAM	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Didier RELOT
Monsieur François SARRON-PILLOT	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Alexandre HEDDAR
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Axel SIBERT	Monsieur Moulay JELLAL
Monsieur Christophe AVENA	Madame Sandra GAUDILLIERE	Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Laurent GOBET	Madame Sabine BAILLOT	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Thierry COUDERT	Monsieur Jean-Marie BENEY
Monsieur Léo LACHAMBRE	Madame Mélanie FORTIER	Madame Manuella SCHAEFFER
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Régis PETITBOULANGER	Monsieur Fabian RUINET
	Monsieur Lionel SANCHEZ	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Ludovic GAFFET	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Catherine PETITJEAN
	Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Delphine BLAYA pouvoir à Monsieur Jordane GALLOIS
	Madame Laurence GERBET pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
	Madame Aziza AGLAGAL pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Madame Catherine MINAUX
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Frédéric GOULIER
	Monsieur Sebastien KENCKER pouvoir à Monsieur Axel SIBERT
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA
	Madame Agnès BILLIET pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT, SOLIDARITES ET URBANISME

Ecoquartier Heudelet - Mise à disposition d'un local – Convention avec l'association Ecovivre à Heudelet

L'association Ecovivre à Heudelet, située 17 allée Claude Jade à Dijon, œuvre au bénéfice de l'écoquartier Heudelet 21 en organisant notamment des activités et en réalisant des travaux de jardinage. Dans le cadre de ces activités, elle utilise divers équipements et outils nécessaires à leur réalisation.

Les locaux actuellement occupés par l'association ne permettant plus d'assurer un entreposage satisfaisant de ce matériel, notamment en raison de contraintes d'espace et de partage des lieux. Afin de répondre à ce besoin, l'association a sollicité Dijon Métropole afin de bénéficier de la mise à disposition d'un local. Dijon Métropole est propriétaire d'un local vacant d'environ 20 m², situé dans l'enceinte du parking Heudelet, allée Pierre Rat, sur les parcelles cadastrées section AT numéros 293.

Dans le cadre de son soutien à la vie associative locale et afin de contribuer au bon déroulement des activités de l'association. Il est proposé de mettre ce local à sa disposition, afin qu'elle puisse y entreposer le matériel nécessaire à l'exercice de ses activités.

Cette mise à disposition sera consentie **à titre gracieux pour une durée de trois ans renouvelable**, dans les conditions définies par la convention conclue entre Dijon Métropole et l'association, annexée à la présente délibération, qui en précise notamment les conditions, les modalités d'utilisation du local, ainsi que les droits et obligations respectifs des parties.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la mise à disposition à titre gracieux, pour une durée de trois ans renouvelable, au profit de l'association Ecovivre à Heudelet du local situé dans l'enceinte du parking et propriété de Dijon Métropole, afin d'y entreposer le matériel nécessaire à l'exercice de ses activités ;
- **d'approuver** les termes du projet de convention de mise à disposition, annexée à la présente délibération, précisant les conditions et modalités de mise à disposition du local ainsi que les droits et obligations respectifs de Dijon Métropole et de l'association ;
- **d'autoriser** le Président à signer la convention annexée à la présente délibération ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

SCRUTIN POUR : 83

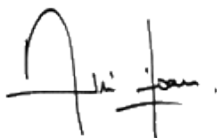
ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 16 PROCURATION(S)

Le 26 septembre 2026
Antoine HOAREAU
Secrétaire de séance



Le 25 septembre 2026
François REBSAMEN
Président de Dijon métropole

